Rénovation énergétique des logements avec Vexin - Centre , le parc naturel régional du Vexin et La Poste

La Communauté de Communes Vexin Centre et le Parc naturel régional du Vexin français s'associent avec La Poste pour sensibiliser la population et proposer des diagnostics indépendants de toute démarche commerciale.

La finalité de la rénovation énergétique des logements est double : la réduction des consommations profitera à la fois aux ménages (réduction de la facture énergétique, amélioration du confort thermique) et à la planète (réduction des émissions de CO2, responsables du changement climatique, et réduction des pollutions comme les particules fines).

Pour que les travaux de rénovation soient pertinents et efficaces, il est important de bien y réfléchir et d'éviter les multiples sollicitations commerciales qui entraînent souvent bien des déconvenues. La Communauté de Communes et le Parc naturel régional proposent donc un accompagnement par des professionnels de l'habitat et de l'énergie, sans aucun lien avec des entreprises ou des fournisseurs de matériels.

L'opération débutera courant mars sur les 34 communes de la Communauté de Communes par l'envoi d'un courrier personnalisé. Près de 6000 foyers du territoire le recevront et seront ainsi prévenus de la visite prochaine de leur facteur. Celui-ci, à l'occasion d'une tournée aménagée, pourra leur présenter en détail les prestations proposées. Les foyers non éligibles aux aides de l'ANAH pourront également bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'Espace Conseil du Pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin, basé à Vigny dans les locaux de la Communauté de Communes et animé par le Parc naturel régional.

Liens utiles
En savoir plus sur l'opération.